Différenciation horaire de la rémunération de la capacité pour les services systèmes

GT services système – 10 06 2010

Bandeau 27,53×3,08

- **Le prix de rémunération de la capacité est aujourd'hui fixé à 16 €/MW prescrit /h**
- **Il s'inscrit dans le cadre d'une enveloppe couverte par le TURPE 3. Il ne semble pas qu'il soit possible de faire évoluer cette enveloppe avant TURPE 4.**
- **Par contre, à ce jour, rien n'empêche de modifier la rémunération de la capacité en restant à enveloppe constante.**

- **Pour les producteurs, fournir des services système n'a pas le même coût d'opportunité en fonction des heures de la journée.**
- **Nous proposons donc, à enveloppe constante, de moduler la rémunération de la capacité en fonction du niveau des prix EPEX horaires par rapport au prix de la base. A prescription égale sur chaque demi-heure de la journée, le nouveau prix serait égal à :**

$$P_{Capacité}^{Horaire} = 16 \times \frac{P_{EPEX}^{Horaire}}{P_{EPEX}^{Base}}$$

- **Les prescriptions n'étant pas forcément égales sur chaque demi-heure de la journée, il est nécessaire de pondérer ce prix par les prescriptions RTE :**

$$P_{Capacité}^{Horaire} = 16 \times \frac{P_{EPEX}^{Horaire}}{P_{EPEX}^{Base}} \times \frac{Q_{Capacité}^{Moyenne}}{Q_{Capacité}^{Horaire}}$$

- **On peut vérifier que la rémunération en € versée par RTE sur le jour J est inchangée :**

$$\sum_{Journée} P_{Capacité}^{Horaire} \times Q_{Capacité}^{Horaire} = \sum_{Journée} \left[16 \times \frac{P_{EPEX}^{Horaire}}{P_{EPEX}^{Base}} \times \frac{Q_{Capacité}^{Moyenne}}{Q_{Capacité}^{Horaire}} \right] \times Q_{Capacité}^{Horaire} = 16 \times Q_{Capacité}^{Moyenne} \times \sum_{Journée} \left[\frac{P_{EPEX}^{Horaire}}{P_{EPEX}^{Base}} \right] = 16 \times Q_{Capacité}^{Moyenne} \times 24$$

Bandeau 27,53x3,08

- A titre d'exemple, nous avons appliqué cette méthode en considérant :
  - 1er cas : des réservations de capacité constantes au cours de la journée (modulation par les prix)
  - 2ème cas : des réservations de capacité (RP + RS) variables conformément à ce qu'elles auraient été en moyenne en 2009 selon la formule fournie par RTE
  - Pour chacun de ces 2 cas, nous avons pris la moyenne des prix horaires et des prix base sur 2009

- Voici le graphique des prix horaires moyen de rémunération de la capacité dans nos exemples

